

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

Poursuite des activités du Conseil du Marché Financier

Afin de garantir le bon fonctionnement du marché financier tunisien et veiller à la protection de l'épargne investie par appel public à l'épargne, le Conseil du Marché Financier (CMF) tient à informer l'ensemble des intervenants du marché qu'il va continuer à assurer normalement l'ensemble de ses services et ce, via la mise en place d'un plan de continuité des activités qui permettra de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs tout en garantissant la poursuite de ses missions légales de régulation du marché.

De même, le CMF a renforcé, depuis la survenance de ces événements exceptionnels liés à la propagation de la pandémie de COVID-19, la concertation avec l'ensemble des professionnels du marché financier tunisien afin de s'assurer que des mesures appropriées ont été adoptées à la fois pour leur permettre de poursuivre leurs activités et pour garantir la sécurité et la protection de leur personnel.